**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET SERVICES**



**Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale  
36, rue de Valmy  
93108 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX**

**CONSEIL ET ASSISTANCE EN GESTION FINANCIERE**

**Lot 3 : Expertise annuelle de l’activité de gestion financière**

**APPEL D’OFFRES OUVERT**

**P2505-AOO-DIFI**

CADRE DE REPONSE FINANCIER

L’article R.623-10-3 b) du code de la sécurité sociale fait obligation au Conseil d’administration de chaque Caisse nationale, de base et chaque section professionnelle de mettre en place une expertise régulière de l'activité de gestion des placements par un organisme spécialisé extérieur.

Le règlement financier régissant les processus de placement des actifs des régimes précise que l’Assemblée générale du CPSTI est saisie chaque année, au cours du premier semestre, pour l’examen d’un bilan portant sur l’année écoulée.

Ce bilan comprend une expertise de la gestion des actifs des régimes, menée par un organisme spécialisé extérieur, ainsi que le bilan de l’activité du Contrôleur financier.

Les contrôles menés dans le cadre de l’activité du contrôleur financier portent, d’une façon générale, sur l’organisation du contrôle externe, les procédures et les opérations liées à l’activité financière et immobilière.

Le contrôle exercé par le Titulaire portera tant sur les performances de la gestion des actifs, que sur l’efficacité des contrôles effectués en interne. Le Titulaire fera les préconisations qu’il juge nécessaires.

Cette expertise annuelle de la gestion financière fera l’objet d’une présentation devant la Commission.

L’estimation des commandes sur la durée maximum du marché (4 ans) sera à minima de 4 expertises annuelle de l’activité de gestion financière.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |
| **Prestations** | **livrables attendus** | **Métrique tarifaire** | **Prix HT en euros** | **TVA en %** | **Prix TTC en euros** |
| **Expertise générale de l'activité de gestion financière** | Rapport d'expertise portant sur la gestion réalisée pendant l'année écoulée (format pdf) et pour le régime RCI Rapport d'expertise portant sur la gestion réalisée pendant l'année écoulée (format pdf) et pour le régime RIDI | prix unitaire |  | 20% |  |
|  |
|  |